

Goyavier

Goyavier de Chine, Goyavier-fraise, Goyave de Chine, Gouyavier, Gargoulette

Nom scientifique *Psidium cattleianum*

Synonymes *Psidium littorale*, *Psidium indicum*, *Eugenia urceolata*

Famille Myrtaceae



Photographies : Wikimedia Commons (B. Navez / B. Navez GNU FDL), © CBNM (J. Hivert)

DESCRIPTION

Allure générale Arbuste pérenne atteignant 8 m de hauteur. Son écorce grise à brun-rougeâtre se détache en fines plaques qui s'enroulent sur elles-mêmes.

Feuilles Simples et opposées, mesurant 8 cm de long. Elles sont elliptiques ou oblongues, à marge entière, épaisses et brillantes.

Fleurs Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles. Elles mesurent 2,5 cm, portent 4 à 5 pétales et sont de couleur blanche avec de nombreuses étamines blanches et jaunes.

Fruits Baies globuleuses, lisses et luisantes, de 3 à 6 cm de diamètre. Elles sont rouges à maturité avec une chair blanchâtre. Comestibles et sucrées, elles sont très appréciées et utilisées dans de très nombreuses préparations culinaires.

Graines Nombreuses graines, lisses, jaunâtres et mesurant près de 5 mm de long.

Caractéristiques Arbuste à tige grêle et droite, écorce se détachant, feuilles vert sombre, brillantes et odorantes quand on les froisse, et des fruits rouge foncé à maturité.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction Sexué et asexué.

Importante régénération spontanée. Il se bouture très facilement.

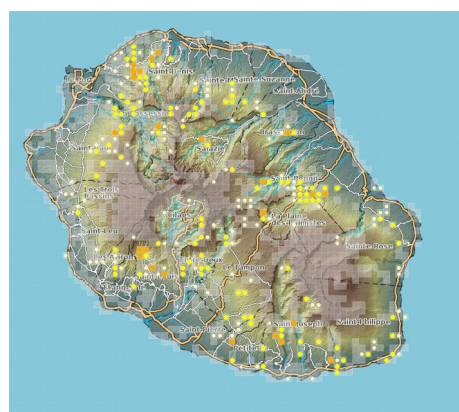
Mode de dissémination Zoochorie (par les animaux).

Les graines sont disséminées par plusieurs oiseaux invasifs (ex. merle de Maurice). L'homme est également un vecteur important de propagation.

Conditions de développement

Plante adaptée à la plupart des milieux, comme les forêts, broussailles, prairies, zones dégradées ou urbaines. Hygrophile et héliophile, elle se développe aussi en sous-bois sombre.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Données issues de Mascariine Catediana

Aire d'origine Côte Est du Brésil

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Espèce introduite à La Réunion en 1818, elle est cultivée pour ses fruits. C'est une espèce devenue courante en sous-bois dans l'Est de l'île, et en altitude sur la façade ouest, ainsi que sur les coulées de lave. Les fruits sont cueillis et utilisés dans diverses recettes et vendus sur les marchés. Il envahit les forêts humides de basse et moyenne altitude, et de montagne, ainsi que les padanaies.

Et dans le Monde ? Introduite dans de nombreux pays comme arbre fruitier, elle est aujourd'hui envahissante en Afrique australe et de l'Est, en Océanie, dans le Pacifique ainsi que dans les Mascareignes, aux Comores, aux Seychelles, à Madagascar, à Norfolk, en Floride, en Australie et en Nouvelle-Zélande.
Pour plus d'informations : <http://www.iucngisd.org/gisd/>

IMPACTS

Cette espèce entre en compétition pour la lumière et les nutriments du sol avec la flore indigène. Elle est capable de se développer en sous-bois. Le goyavier représente une menace majeure pour la flore endémique, y compris dans les zones intactes. Il se développe en espèce pionnière sur les coulées de lave, empêchant le développement de la flore indigène et perturbant le processus de recolonisation. Ses graines sont disséminées au plus profond de la forêt humide par les oiseaux frugivores, dont le merle de Maurice. Il forme des fourrés denses monospécifiques et exclut physiquement toutes les autres plantes.

Le goyavier est aussi probablement allélopathique, c'est-à-dire qu'il inhibe chimiquement le développement des autres espèces végétales sous son couvert. Ses fruits constituent des foyers de propagation de la mouche des fruits, qui représente un frein économique à l'arboriculture locale. Il a aussi un impact positif sur l'économie locale, puisqu'il alimente toute une filière agro-touristique (qualifié d' « or rouge »).

USAGES



Plante comestible appréciée pour ses fruits recherchés. Utilisée pour fabriquer des fascines (lutte contre l'érosion du sol), des objets (artisanat) et des meubles.

RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE LUTTE

Cette espèce est visée par l'arrêté préfectoral N° 2011 – 001479, fixant la liste des végétaux, produits végétaux et autres objets dont l'introduction doit être interdite sur le territoire réunionnais.

Cette espèce fait partie de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle ne fait pas l'objet d'un programme de lutte particulier, mais d'actions ponctuelles et locales de contrôle et d'éradication. Le goyavier fait partie des 100 espèces les plus envahissantes au monde.

Plusieurs méthodes de lutte ont été testées par l'ONF : la meilleure technique est l'arrachage (ou désouchage), les traitements chimiques restant peu efficaces.